



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/06/13

Reçu en Préfecture le : 01/07/13  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 24 juin 2013**  
**D - 2013/351**

***Aujourd'hui 24 juin 2013, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

Présidence de Mr Hugues Martin de 15h45 à 16h45-Mr le Maire quitte la séance de 16h10 à 16h45.

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,  
*M. Dominique DUCASSOU (présent jusqu'à 17h00)*

**Excusés :**

Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Maxime SIBE, Madame Chafika SAILOUD, Madame Paola PLANTIER, Madame Béatrice DESAIGUES

## Subventions Jeunesse. Réajustement des budgets d'activités d'accueils périscolaires et de loisirs de l'année 2012. Autorisation. Décision

Madame Brigitte COLLET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par la délibération en date du 19 décembre 2011 n° D.2011/723, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer des conventions annuelles de partenariat au titre de l'exercice 2012, avec les associations qui agissent en faveur de la Jeunesse.

Par délibérations en date du 16 juillet 2012, n° D.2012/378 et du 19 novembre 2012, n° D.2012/669, vous avez autorisé également Monsieur le Maire à signer des avenants à ces mêmes conventions de partenariat.

Ces conventions définissaient nos objectifs pour 2012 et les aides financières qui y étaient associées, et ce, à titre prévisionnel.

Après étude des bilans d'activités 2012, il s'avère que des crédits affectés à certaines associations n'ont pas été consommés.

En effet, les ajustements à la réalité du nombre d'enfants accueillis ainsi que la forte fréquentation de ces accueils générant des recettes familles en hausse, ont engendré de sensibles économies.

De plus, la recherche permanente d'une gestion plus rationnelle et plus efficiente permet de mieux gérer la dépense et ce, en lien avec nos partenaires associatifs.

Enfin, la liquidation judiciaire de l'Amicale Laïque Dupaty à la fin de l'année 2012 permet de remettre à disposition de la Ville les crédits non consommés par cette association du fait de l'arrêt de ses activités en juin 2012.

L'ensemble de ces réajustements, d'un montant global de **168 343,85 euros** est détaillé ci-dessous :

Associations	Fonctionnement	Centres d'Accueil de Loisirs	Accueils Périscolaires	Interclasses	Actions jeunes	TOTAL
Amicale Laïque Dupaty	20 020,00			1 700,00	7 500,00	<b>29 220,00</b>
Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux		1,52	36 260,21			<b>36 261,73</b>
Avant Garde Jeanne d'Arc de Bordeaux Caudéran		6 341,12	1 480,65			<b>7 821,77</b>
Amicale Laïque David Johnston		12 479,26		2 369,21		<b>14 848,47</b>
Club Pyrénées Aquitaine			983,96	2 906,37		<b>3 890,33</b>
Union Sportive des Chartrons			542,19			<b>542,19</b>
Centre Social Bordeaux Nord		773,84			7,04	<b>780,88</b>
Jeunes Saint Augustin			6 709,73			<b>6 709,73</b>
Jeunes Science					6 750,00	<b>6 750,00</b>

Les Coqs Rouges		1 121,86	2 289,16			<b>3 411,02</b>
Sporting Chantecler Bordeaux Nord le Lac		2 454,57				<b>2 454,57</b>
Union Saint Jean		48 239,00	5 569,00	795,00	1 050,16	<b>55 653,16</b>
<b>TOTAL</b>	<b>20 020,00</b>	<b>71 411,17</b>	<b>53 834,90</b>	<b>7 770,58</b>	<b>15 307,20</b>	<b>168 343,85</b>

Ce solde, d'un montant de 168 343,85 euros, sera utilisé pour permettre des réajustements de budgets d'activités, ainsi que des renforcements de capacités d'accueil des centres de loisirs et des accueils périscolaires.

Il donnera lieu à de nouvelles affectations qui vous seront présentées lors de cette même séance publique du conseil municipal.

C'est pourquoi, si vous en êtes d'accord, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- décider ces nouvelles répartitions budgétaires sur le budget Jeunesse - Rubrique 421 - Compte 6574.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 juin 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Brigitte COLLET**